

Commission Régionale des Pêches
du Golfe de Guinée.

Regional Commission of Fisheries
of Gulf of Guinea.



Comisión Regional de Pesca
del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas
do Golfo da Guiné.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

RAPPORT

DIXIEME REUNION DU COMITE TECHNIQUE

Libreville (République Gabonaise)

du 26 au 28 MAI 2015



1. La Dixième Réunion du Comité Technique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) s'est tenue, du 26 au 28 Mai 2015, à Libreville en République Gabonaise, au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), Bureau Sous-Régional pour l'Afrique Centrale.
2. Y ont pris part, les Etats Membres de la **COREP** ci-après :
 - La République du **Cameroun** ;
 - La République du **Congo** ;
 - La République Démocratique du **Congo** ;
 - La République **Gabonaise** ;
 - La République Démocratique de **Sao Tomé e Príncipe**.

Ont participé en qualité d'observateurs, la République d'Angola et la République de Guinée Equatoriale.

3. Les Représentants de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale et le Contrôleur Financier auprès de la COREP ont aussi participé en qualité d'invités.
4. La liste des participants est annexée au présent rapport.
5. Au début de la cérémonie d'ouverture, présidée par **Madame Aubierge MOUSSAVOU**, Secrétaire Général Adjoint 2, Représentant du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de la Sécurité Alimentaire de la République Gabonaise, le Secrétariat Exécutif a invité les participants à observer une minute de silence en mémoire du Professeur TAKOY LOMEMA, Membre du Sous-Comité Scientifique de la COREP pour la République Démocratique du Congo.
6. Prenant la parole en premier, le Président du Comité Technique, **Monsieur Casimir KOFFI MULUMBA**, a adressé, au nom de tous les participants, ses très sincères remerciements à Madame le Représentant du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de la Sécurité Alimentaire pour avoir accepté de présider la cérémonie d'ouverture de cette réunion.
7. Dans son discours d'ouverture, Madame le Représentant du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de la Sécurité Alimentaire a exhorté le Comité Technique à examiner avec attention les comptes de l'exercice 2014 ainsi que le programme de travail et le budget du Secrétariat Exécutif de la COREP pour l'année 2015.
8. Enfin, elle a formulé le vœu de voir les travaux se dérouler dans un climat de cordialité et de fraternité et aboutir aux résultats attendus par le Conseil des Ministres.
9. Les travaux proprement dit ont débuté par la présentation des participants et l'élection du Bureau, composé comme suit :
 - Président : Monsieur Casimir KOFFI MULUMBA (République Démocratique du Congo) ;
 - Vice Président : Madame Micheline SCHUMMER GNANDJI (République Gabonaise) ;
 - Rapporteurs : Madame Maria de Lourdes GASPAR BENTO SARDINHA et Monsieur Nkosi LUYEYE (République d'Angola), Messieurs Graciano do

- ESPIRITO COSTA et Manuel Jorge CARVALHO DO RIO (République Démocratique de Sao Tomé e Principe) ;
- Secrétariat : Secrétariat Exécutif de la COREP.

10. Après présentation et examen, l'ordre du jour a été adopté et est annexé au présent rapport.
11. Le ***bilan de l'exercice 2014***, premier dossier inscrit à l'ordre du jour, a été présenté par Monsieur Emmanuel SABUNI KASEREKA, Administrateur au Développement des Pêcheries et à la Programmation. Les Membres du Comité Technique ont noté le faible niveau d'exécution des activités prévues (soit 27,69%) en raison de la faiblesse des moyens mis à disposition. En outre, ils ont été informés de la non tenue de la Session Extraordinaire du Conseil des Ministres ainsi que de la 2^{ème} Réunion du Sous-Comité Scientifique.
12. Bien que certains Membres aient estimé que le Sous-Comité Scientifique pouvait continuer normalement ses activités en attendant la nomination de tous ses membres, le Secrétariat Exécutif a souligné qu'il était indispensable que tous les pays soient représentés car il faudra mettre en place un nouveau Bureau.
13. S'agissant de la situation des pays observateurs :
- La délégation angolaise a informé le Comité Technique de l'aboutissement de la procédure d'adhésion à la Convention de la COREP. Les Membres du Comité Technique ont accueilli cette information avec une très grande satisfaction et ont proposé au Secrétariat Exécutif de se rapprocher des Autorités angolaises pour finaliser le dossier.
 - Quant à la Guinée Equatoriale, la procédure d'adhésion poursuit normalement son cours.
14. En introduction de la présentation du ***compte administratif de l'exercice 2014*** faite par Madame Flore WORA, Administrateur aux Ressources Humaines, Financières et à la Logistique, le Secrétaire Exécutif, Monsieur Emile ESSEMA, a présenté la situation des contributions statutaires et des arriérés dus à la COREP entre 2004 et 2014. Il a insisté sur la situation très préoccupante des arriérés des contributions statutaires dus par certains Etats Membres, qui n'ont toujours pas honoré leurs engagements vis-à-vis de la COREP.
15. Le Compte Administratif de l'exercice 2014 est arrêté :
- En recettes : 344 813 040 Francs CFA sur 764 141 010 Francs CFA (soit 45,12% de réalisation)
 - En dépenses : 267 997 802 Francs CFA sur 764 141 010 Francs CFA (soit 35,05% de réalisation)
16. Au cours des débats, certains membres ont demandé des éclaircissements sur le montant de la dotation budgétaire allouée à la COREP par la CEEAC. Après les explications fournies conjointement par le Secrétaire Exécutif et le Représentant de la CEEAC, le compte administratif a été adopté.

17. Le **rapport général de vérification des comptes de l'exercice 2014** a été présenté par Monsieur TCHAKONTE Alexis, Contrôleur Financier. Il a tenu d'abord à indiquer que les insuffisances constatées entre 2010 et 2013 ont été corrigées et qu'on obtiendra une nette amélioration grâce à la poursuite des actions de formation et à l'utilisation des outils proposés par le « *Manuel de procédure des opérations budgétaires et comptables* ». Ensuite, il a prononcé la certification des comptes dudit exercice. Le rapport a été approuvé à l'unanimité.
18. Le projet du **programme de travail pour l'année 2015** a été présenté par Monsieur Emmanuel SABUNI KASEREKA. Au cours des débats, les Membres du Comité Technique ont demandé des éclaircissements sur les projets inscrits dans le programme, notamment sur :
- Le choix du pays pour l'installation du centre sous-régional d'excellence en aquaculture ainsi que pour la formation des inspecteurs des pêches et des observateurs à bord ;
 - Le nombre de candidats à la formation par pays ;
 - La durée et le coût des projets proposés ;
 - Le niveau des négociations avec les partenaires techniques et financiers pour justifier la pertinence des projets ;
 - La non implication de l'Angola et de la Guinée Equatoriale dans le projet FAO-COREP (renforcement de la collecte de données des pêches).
19. Des explications fournies par l'Administrateur, on a retenu que:
- Le Cameroun a été proposé pour abriter le centre sous-régional d'excellence en aquaculture, tenant compte des efforts consentis par ce pays pour développer ce sous-secteur et matérialisés par les infrastructures du Centre Piscicole de Logbaba (Douala) financées par le Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA), à travers des fonds propres de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime ;
 - L'Angola et la Guinée Equatoriale n'ont pas été retenus dans le projet FAO-COREP pour éviter des doublons car ils bénéficient des projets similaires avec le même partenaire ;
 - Concernant les activités de formation, chaque pays membre aura droit à deux (2) candidats par session de formation.
20. A l'issue de ce débat, le programme de travail de l'exercice 2015 a été adopté avec amendements.
21. Le projet du **budget de l'exercice 2015** du Secrétariat Exécutif de la COREP a été présenté par Madame WORA. Il a été arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 601 936 779 F CFA contre 764 141 010 Francs CFA en 2014, soit une diminution de 21,23%. Au terme des débats, le Comité Technique a jugé utile de réduire le montant de la dotation de la CEEAC, de 100 000 000 à 75 000 000 F CFA, et arrêté le budget de l'exercice 2015, en recettes et en dépenses, à 576 936 779 F CFA, soit finalement une diminution de 24,50%.
22. A titre d'information, l'Administrateur SABUNI a présenté le **programme d'optimisation de l'exploitation des potentialités des milieux aquatiques par une gestion durable des ressources halieutiques et la promotion de l'aquaculture en**

Afrique centrale (PROGRHAC). Ce programme a été conçu en collaboration avec la CEEAC. Les Membres du Comité Technique proposent qu'un accent particulier soit accordé aux actions d'alphabétisation des communautés de la pêche artisanale.

23. Au chapitre des divers :

- Les pays qui n'ont pas encore procédé à la nomination des Membres du Sous-Comité Scientifique se sont fixé un délai maximum d'un mois (trente jours) pour régler définitivement ce problème ;
- Chaque pays a été invité à prospecter, non seulement dans les administrations, mais aussi dans les milieux non-étatiques (ONGs, Bureaux d'études, autres opérateurs privés etc.), les compétences pouvant enrichir le répertoire régional des experts dans les différents domaines de la pêche et de l'aquaculture. De son côté, le Secrétariat Exécutif s'est engagé à mener des investigations auprès des organismes (FAO, PNUD, ONUDI etc.) pour cette même fin ;
- S'agissant des prestations attendues des consultants nationaux, il est de la responsabilité de chaque pays de choisir des consultants qui répondent valablement aux termes de référence du travail à effectuer ;
- Les Membres du Comité Technique sont invités à s'impliquer, pour le compte de leurs pays respectifs, dans la collecte des renseignements sollicités par l'UA-BIRA (ratification des instruments internationaux, liste des projets nationaux de pêche et d'aquaculture) ;
- Les Membres du Comité Technique ont émis le vœu que la République Démocratique du Congo procède à la désignation du service approprié pour servir de point focal du projet sur les statistiques de la pêche artisanale maritime afin de garantir la poursuite du projet avec le partenaire;
- Les membres du Comité Technique ont été sensibilisés sur l'importance de la Conférence des Ministres des Pêches des pays ACP qui se tiendra en Namibie et au cours de laquelle les pays de la COREP sont invités à faire un plaidoyer sur la mise en place du Programme ACP FISH III par l'Union Européenne ;
- La délégation angolaise a informé les Membres du Comité Technique de la tenue, du 26 au 29 novembre 2015, de la Foire annuelle de la pêche et de l'aquaculture (FIPA Angola 2015) et de l'intention d'inviter l'ensemble des pays de la zone COREP ainsi que le Secrétariat Exécutif à cette manifestation.
- Enfin, s'agissant de la date et du lieu de la prochaine réunion du Comité Technique, le Secrétariat Exécutif se rapprochera du Président en Exercice pour l'organisation de ces assises.

24. Au regard des dossiers examinés au cours de la réunion, le Comité Technique a adopté les projets des quatre (4) actes qui seront soumis à la signature du Président en exercice de la COREP. Il s'agit de :

- Projet de Décision portant validation des comptes de l'exercice 2014 ;
- Projet de Décision portant adoption du budget du Secrétariat Exécutif de la COREP pour l'exercice 2015 ;
- Projet de Décision portant adoption du programme de travail du Secrétariat Exécutif de la COREP pour l'exercice 2015 ;
- Projet de Décision portant adoption du rapport général de vérification des comptes de l'exercice 2014.

25. Le Comité Technique a également formulé trois recommandations :

- Les Membres du Comité Technique sont invités à jouer un rôle important auprès de leurs Ministères de tutelle pour la régularisation des contributions statutaires annuelles et le paiement des arriérés.
- Les pays sont invités à respecter le délai établi par le Comité Technique, pour choisir et envoyer les deux noms des membres du Sous-Comité Scientifique de la COREP avant fin juin 2015.
- Le Secrétariat Exécutif a été invité, à l'avenir, à présenter les projets inscrits au programme de travail sous forme de fiches techniques.

26. Une motion de remerciements a été adressée au Gouvernement de la République Gabonaise et au Peuple Gabonais pour l'accueil chaleureux et les facilités offertes pour le bon déroulement des travaux.

27. L'ordre du jour étant épuisé, les Membres du Comité Technique ont adopté le rapport de la Dixième Réunion du Comité Technique de la COREP.

28. La cérémonie de clôture a été présidée par Madame Micheline SCHUMMER GNANDJI, Directeur Général des Pêches et de l'Aquaculture, Représentant du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de la Sécurité Alimentaire de la République Gabonaise.

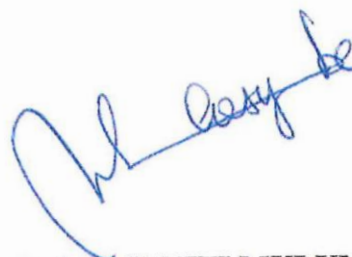
28 MAI 2015

Les Rapporteurs



Maria de Lourdes SARDINHA

Président du Comité Technique



Casimir KOFFI MULUMBA



Graciano do ESPIRITO COSTA

MOTION DE REMERCIEMENTS

Nous, Membres du Comité Technique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP), participants à la dixième réunion tenue à Libreville en République Gabonaise, du 26 au 28 mai 2015, au siège du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale, exprimons nos sentiments de profonde gratitude à l'endroit de son Excellence Monsieur Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République Gabonaise, Chef de l'Etat, au Gouvernement ainsi qu'au Peuple Gabonais pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé depuis notre arrivée à Libreville et pour les conditions de travail mises à notre disposition et qui ont permis le bon déroulement de notre réunion.

Fait à Libreville, le 28 mai 2015

LES PARTICIPANTS,

ANNEXES

DIXIEME REUNION DU COMITE TECHNIQUE DE LA COREP

LIBREVILLE, 26-28 MAI 2015

**DISCOURS DU PRESIDENT
DU COMITE TECHNIQUE**

C'est un réel plaisir pour moi de vous retrouver, une fois de plus, en cette circonstance, et vous remercie d'avoir accepté, malgré le plein de vos agendas respectifs, de répondre positivement à l'invitation pour participer à la Xème réunion du Comité Technique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée.

Quoi qu'elles soient tenues en cette période de fin du 1er semestre de l'année 2015, ces assises constituent la réunion ordinaire conforme aux dispositions statutaires, portant sur les attributions, le fonctionnement et la composition du Comité Technique de la COREP.

Le glissement de la date découle des contraintes apparues dans la perspective d'organiser simultanément la IXème Session Ordinaire du Conseil des Ministres et la Xème réunion ordinaire du Comité Technique au motif de restriction budgétaire.

Chers Collègues, Membres du Comité Technique.

L'objectif de cette réunion est :

- d'une part, pour l'année 2014, l'analyse du niveau d'exécution du programme d'activités et le rapport général de vérification des comptes ;
- d'autre part, pour l'année 2015, l'examen et l'adoption du programme de Travail et le projet du budget.

Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture, Pêche et Elevage de la République Démocratique du Congo et Président en exercice de la COREP, nous exhorte à produire un travail de qualité qui puisse doter le Secrétariat Exécutif d'une plate-forme adéquate d'outils de travail cohérents et réalistes et souhaite à tous une participation active et fructueuse pour l'efficacité de notre Institution – COREP.

Je vous remercie.

DIXIEME REUNION DU COMITE TECHNIQUE DE LA COREP

LIBREVILLE, 26-28 MAI 2015

**ALLOCUTION D'OUVERTURE DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT 2
DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE, DE LA PECHE ET DE LA
SECURITE ALIMENTAIRE DE LA REPUBLIQUE GABONAISE**

Monsieur le Représentant du Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale,

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP),

Monsieur le Président du Comité Technique,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité Technique,

Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs.

Au nom de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de la Sécurité Alimentaire et au mien propre, je voudrais tout d'abord vous souhaiter la bienvenue et vous remercier d'avoir accepté d'effectuer ce déplacement de Libreville pour participer aux travaux de la Dixième Réunion du Comité Technique de la COREP.

Mesdames et Messieurs les membres du Comité Technique,

Pendant trois jours, vous êtes appelés à examiner les voies et moyens de consolider les acquis de notre Institution. Nos pays respectifs ont mis en place cet outil qui a pour mission de favoriser l'émergence des actions de collaboration et de coopération dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, secteur dont la contribution en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'en matière de lutte contre la pauvreté devrait être à la hauteur de nos ambitions légitimes dictées par les potentialités reconnues à notre sous-région.

Au regard des points inscrits à l'ordre du jour, vous allez devoir apprécier les réalisations de l'année écoulée pour mieux statuer sur le recadrage des activités jugées opportunes pour cette année en cours. A ce sujet, il importe de souligner que le Secrétariat Exécutif n'a pas bénéficié des moyens prévus pour l'exécution du programme qui lui avait été assigné.

Monsieur le Secrétaire Exécutif,

Monsieur le Président du Comité Technique,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité Technique.

C'est ici l'occasion, pour moi, de déplorer la faiblesse des moyens que nous mettons à la disposition de notre Institution et qu'au même moment nous lui exigeons des résultats dans la mise en œuvre du Plan d'Action Stratégique (PAS). A ce propos, nous devons reconnaître les avancées très significatives que nous avons enregistrées de 2011 à 2014 grâce à l'appui de la FAO, de l'Union Européenne et de l'Agence du NEPAD, à travers le programme de coopération technique (TCP), le programme ACP FISH II et le programme PAF/NEPAD d'appui à la COREP.

Nous devrions nous donner les moyens de consolider les résultats obtenus, de capitaliser et de valoriser les produits de ces programmes. C'est dans ce contexte que je demande, à vous Membres du Comité Technique, d'être les interprètes du pays de siège auprès des Autorités compétentes de vos pays respectifs pour le respect des engagements pris vis-à-vis de notre organisation, en s'acquittant annuellement de nos contributions statutaires et en réduisant, au maximum, les arriérés cumulés antérieurement.

Nous ne pouvons pas nous permettre d'abandonner nos responsabilités et nous contenter de la bonne foi de nos partenaires pour la survie de notre Institution dont la nature de ses objectifs relève de la souveraineté des Etats.

Monsieur le Président du Comité Technique,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité Technique.

Certes, nous traversons une période où nos pays connaissent d'énormes difficultés financières consécutives à la baisse des cours du pétrole. Néanmoins, j'exhorte tout un chacun d'avoir présente à l'esprit, tout au long de vos travaux, la grande responsabilité du Comité Technique en tant qu'organe d'expertise du Conseil des Ministres, c'est-à-dire ayant le devoir d'éclairer le Conseil des Ministres sur les questions aussi délicates que celles relatives aux contributions exigibles auprès des Etats Membres.

Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs.

Avant de terminer mon propos, je tiens à remercier le Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale qui a toujours été à nos côtés par son appui multiforme, tel le cadre magnifique qui nous est offert si gracieusement pour les travaux de la présente réunion. Je salue également tous les partenaires techniques et financiers qui nous ont accompagnés jusqu'ici dans la mise en œuvre de la première phase du Plan d'Action Stratégique. Enfin, nous ne pouvons pas ne pas exprimer notre reconnaissance envers les autres partenaires qui attendent nous soutenir dans l'exécution de la deuxième phase du Plan d'Action Stratégique, c'est-à-dire d'ici l'horizon 2016-2020.

Enfin, qu'il me soit permis de souhaiter à tous, au nom de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de la Sécurité Alimentaire, un agréable séjour dans la capitale de notre pays, tout en sollicitant votre indulgence pour les quelques insuffisances et imperfections que vous auriez à constater au cours de votre séjour.

Sur ce, je souhaite pleins succès à vos travaux et je déclare ouverts les travaux de la Dixième Réunion du Comité Technique de la COREP.

Je vous remercie.

DIXIEME REUNION DU COMITE TECHNIQUE DE LA COREP

LIBREVILLE, 26-28 MAI 2015

**DISCOURS DE CLÔTURE DU REPRESENTANT
DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE, DE LA PECHE ET DE LA
SECURITE ALIMENTAIRE DE LA REPUBLIQUE GABONAISE**

- **Monsieur le Représentant du Secrétaire Général de la CEEAC ;**
- **Madame le Représentant du Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale ;**
- **Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COREP ;**
- **Monsieur le Président du Comité Technique ;**
- **Mesdames et Messieurs, Membres du Comité Technique de la COREP ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames et Messieurs.**

Au moment où prennent fin les travaux de la 10^{ème} Réunion du Comité Technique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP), c'est un sentiment de satisfaction qui m'anime au regard des résultats auxquels vous êtes parvenus.

Le rapport final de vos travaux permet de constater que les structures de notre organisation intergouvernementale se consolident davantage. Cela ne peut que rassurer chacun de nos Etats Membres. En effet, vous venez de démontrer, encore une fois de plus, que le Conseil des Ministres de la COREP, dispose d'un organe consultatif et d'expertise auquel il peut faire confiance durant la période d'intersession.

Qu'il me soit permis de rappeler que la COREP est appelée à jouer un rôle important dans le processus d'intégration régionale et de développement socioéconomique en Afrique Centrale, à travers des programmes visant l'utilisation optimale de nos potentialités halieutiques et la promotion des activités aquacoles tant attendues par nos populations.

C'est ici l'occasion de saluer la prise en compte, dans le programme de travail de cette année, des activités visant le renforcement des systèmes de contrôle et de surveillance des zones économiques exclusives de la région COREP ainsi que des activités susceptibles de favoriser une coopération stratégique accrue dans de nombreux domaines de l'aquaculture au niveau régional.

Ainsi, nous nous devons de réitérer notre appel à nos partenaires traditionnels pour nous accompagner dans l'exécution de ce programme dont la pertinence des objectifs n'est plus à démontrer.

Enfin, je ne peux que me réjouir de la confiance que les Etats Membres ont manifestée à l'endroit de mon pays, la République Gabonaise qui est aussi le pays de siège de notre Institution. Nous pouvons vous rassurer de notre disponibilité, à accueillir les rencontres de la COREP, chaque fois que cela nous sera demandé.

Pour terminer, je vous souhaite bon retour dans vos pays respectifs.

Au nom du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de la Sécurité Alimentaire, je déclare clos les travaux de la 10^{ème} Réunion du Comité Technique de la COREP.

Je vous remercie.

DIXIEME REUNION DU COMITE TECHNIQUE DE LA COREP

LIBREVILLE, 26-28 MAI 2015

Liste des participants

N°	Noms et Prénoms	Fonction / Pays/ Structure	Contact (Tél, Email)
1	Maria de Lourdes GASPAR BENTO SARDINHA	Directrice Nationale des Pêches et Protection des Ressources Halieutique ANGOLA	Tél : (00244) 917 487 687 E-mail : mdlsardinha@gmail.com
2	NKOSI Luyeye	Directeur Général IPA ANGOLA	Tél : (00244) 923 508 201 E-mail : luyeyenkosi60@hotmail.com
3	Dr. Emma BELAL	Directeur des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques / CAMEROUN	Tél : (00237) 699 59 56 89 E-mail : belalemma@yahoo.fr
4	D ^r . Salvador NGOANDE	Secrétaire Exécutif de la CDPM CAMEROUN	Tél : (00237) 699 99 04 72 E-mail : sango_cam@yahoo.fr
5	Daniel AMBOULOU	Conseiller à l'Aquaculture CONGO	Tél : (00242) 044 027 574 E-mail : dany_amboulou@yahoo.fr
6	Jean Pierre YOBARD MPOUSSA	Directeur Général Pêche Maritime CONGO	Tél : (00242) 06 954 96 81 E-mail : yobard.jp@gmail.com
7	Dr Georgette MBUYU KILO	Conseiller MINAGRIPEL RD CONGO	Tél : (+243) 994 838 945 / 812 666 733 Email : georgettembuyu@gmail.com
8	Casimir KOFFI MULUMBA	Chef de Division Surveillance RD CONGO	Tél : (00243) 81 509 27 19 E-mail : casykoffi@yahoo.fr
9	Graciano Do ESPIRITO COSTA	Chef de Département Pêche Artisanale SAO TOME e PRINCIPE	Tél : (+239) 990 59 09 Email : costaesprito7@yahoo.com.br
10	D ^r CARVALHO do RIO Manuel Jorge	Directeur Exécutif ONG MARAPA SAO TOME E PRINCIPE	Tél : (00239) 99 06 082 E-mail : jorgecarvrio@hotmail.com
11	Andrés NDONG MICHA	Directeur Général de la Pêche Artisanale et de l'Aquaculture GUINEE EQUATORIALE	Tél : (00240) 222 274 215 E-mail : andresndongmicha@yahoo.es
12	ROPO BOABAILA Jesús-Ángel	Directeur National du Projet Pêche GUINEE GUATORIALE	Tél : (00240) 222 252 185 E-mail : angelboabaila@yahoo.com
13	SCHUMMER Micheline	Directeur Général des Pêches et de l'Aquaculture GABON	Tél : (00241) 06 61 00 33 Fax : (00241) 76 46 02 E-mail : schmiche@yahoo.fr
14	Pulchérie MENGUE M'ADZABA épouse. MAGANGA	Directeur de Pêches Industrielles GABON	Tél : (00241) 04 41 16 43 Fax : (00241) 76 46 02 E-mail : pulednam@yahoo.fr

N°	Noms et Prénoms	Fonction / Pays/ Structure	Contact (Tél, Email)
15	Emile ESSEMA	Secrétaire Exécutif COREP	Tél : (00241) 07 06 23 64 E-mail : essemile@yahoo.fr
16	Aurélien MOFOUMA	CEEAC	Tél: (+241) 04 17 14 88 Email : mofouma@gmail.com
17	Sonia POTSO	Professionnel Junior Pêche FAO	Tél: (+241) 06 86 89 61/ 07 47 14 07 Email: nathan_esmole@yahoo.fr
18	Alexis TCHAKONTE	Contrôleur Financier	Tél : (00237) 77 36 28 56 Email : tchakontealexis@yahoo.fr
19	Emmanuel SABUNI KASEREKA	Administrateur COREP	Tél : (00241) 05 86 26 12 / 07 38 34 01 E-mail : issaske@yahoo.fr
20	Flore WORA	Administrateur COREP	Tél : (00241) 07 91 52 63/06 20 43 99 E-mail : wora.flore@yahoo.fr
21	ONDO Arnold Sosthène	Responsable Communication COREP	Tél : (00241) 06 10 27 27 Email : ondoarns@yahoo.fr
22	Solange MOUNGONGA	Secrétaire Comptable COREP	Tél : (00241) 07 84 62 41 E-mail : solangelydiem@yahoo.fr
23	Siomara VIEGAS épse. Le ROUX	Interprète FLATELA	Tél : Email : siomara.viegas@flatela.com
24	Bernadette AYITO NZE	Assistante d'Administration COREP	Tél : (00241 07 90 28 02/ 06 62 21 58 E-mail : b.ayito@corep-se.org